

Profils des Fonds mutuels TD

Le 21 juillet 2010

Fonds indiciels

Fonds indiciel d'obligations canadiennes TD

Fonds indiciel équilibré TD

Fonds indiciel canadien TD

Fonds indiciel moyenne Dow Jones des
industrielles^{MS} TD

Fonds indiciel américain TD

Fonds neutre en devises indiciel américain TD

Fonds indiciel Nasdaq® TD

Fonds indiciel international TD

Fonds neutre en devises indiciel
international TD

Fonds indiciel européen TD

Fonds indiciel japonais TD

Table des matières

Fonds indiciel d'obligations canadiennes TD	1
Fonds indiciel équilibré TD	3
Fonds indiciel canadien TD	5
Fonds indiciel moyenne Dow Jones des industrielles ^{MS} TD	8
Fonds indiciel américain TD	11
Fonds neutre en devises indiciel américain TD	14
Fonds indiciel Nasdaq [®] TD	17
Fonds indiciel international TD	20
Fonds neutre en devises indiciel international TD	23
Fonds indiciel européen TD	26
Fonds indiciel japonais TD	29

Fonds indiciel d'obligations canadiennes TD

Détail du Fonds

Type de fonds	Obligations canadiennes
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série e Série Institutionnelle Série O
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 13 mai 1997 Série e – Le 10 octobre 2000 Série Institutionnelle – Le 24 mars 2003 Série O – Le 10 mars 2008 Le Fonds a été créé le 12 mai 1997.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 0,75 % (TPS et TVH en sus) Série e – Jusqu'à 0,50 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 0,50 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à maximiser le rendement total en cherchant tant à produire un revenu d'intérêt qu'à obtenir une plus-value du capital afin de suivre le rendement de l'indice obligataire universel DEX (« indice universel »). L'indice universel se compose d'obligations canadiennes de qualité à échéance d'au moins un an.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à suivre l'indice universel en utilisant une technique d'indexation par échantillonnage stratifié. Cette méthode consiste à choisir un sous-ensemble d'obligations de chaque composante de l'indice universel et à détenir ces composantes dans les mêmes proportions. Les attributs généraux du portefeuille correspondent étroitement à ceux de l'indice universel et le portefeuille est largement diversifié. Le Fonds peut également acheter des parts liées à des indices et des instruments dérivés visés, comme des contrats d'options, des contrats à terme ou à livrer, dont la valeur repose en totalité ou en partie sur l'indice universel. Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des

liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié à la concentration
- risque lié au crédit
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié au repérage

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel d'obligations canadiennes TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique *Risques propres à chaque Fonds* de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- veulent suivre les rendements d'un important indice obligataire de référence
- exigent un revenu et peuvent accepter certains risques liés aux taux d'intérêt pour réaliser une croissance modérée du capital
- contribuent au volet revenu d'un portefeuille diversifié
- sont prêts à accepter un faible niveau de risque

Politique en matière de distributions

Le Fonds peut effectuer une distribution de revenu net mensuellement ou à d'autres moments et effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	8,10	25,53	44,74	101,85
Série e (\$)	4,92	15,51	27,19	61,88
Série Institutionnelle (\$)	3,69	11,63	20,39	46,41

Se reporter à la rubrique *Frais* de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel d'obligations canadiennes TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds indiciel équilibré TD

Détail du Fonds

Type de fonds	Équilibré canadien
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série e
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 29 juin 1998 Série e – Non émise au public avant la date du présent prospectus Le Fonds a été créé le 8 juin 1998.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 0,80 %* (TPS et TVH en sus) Série e – Jusqu'à 0,80 %* (TPS et TVH en sus)

* Le Fonds investit dans des fonds sous-jacents qui paient des frais de gestion. Toutefois, aucuns frais de gestion ne sont payables par le Fonds si, selon une personne raisonnable, cela avait pour effet de doubler les frais payables par les fonds sous-jacents pour ce même service.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à maximiser la croissance à long terme tout en cherchant à préserver le capital, en investissant dans un portefeuille équilibré d'actions, d'obligations et d'effets à court terme principalement canadiens, mais également américains et internationaux.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs a recours à l'affectation stratégique de l'actif pour chercher à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds. La répartition de l'actif du Fonds sera généralement de 40-60 % de revenu fixe et de 40-60 % de titres de participation.

Le conseiller en valeurs :

- surveille les attributions aux fonds sous-jacents afin de s'assurer que les fonds sous-jacents sont répartis conformément aux fourchettes de répartition de l'actif indiquées ci-dessus; et
- considère, lorsqu'il faut déterminer la répartition de l'actif dans les fonds sous-jacents, les objectifs et les stratégies de placement du fonds sous-jacent, ainsi que son rendement passé et la volatilité historique dans un contexte de détention diversifiée de fonds sous-jacents convenant au Fonds.

Le Fonds peut investir dans des titres étrangers dans une mesure qui variera de temps à autre, mais qui ne devrait généralement pas excéder 30 % de son actif net au moment où ces titres étrangers sont achetés.

GPTD peut modifier le pourcentage des placements que détient le Fonds dans un fonds commun de placement (FCP) ou changer les FCP dans lesquels le Fonds investit, en ajoutant ou supprimant des FCP, chaque fois sans avoir à donner un avis.

Un porteur de parts du Fonds n'a pas de droit de propriété dans les titres d'un fonds sous-jacent. Lorsque GPTD est le gérant du Fonds et d'un fonds sous-jacent dans lequel le Fonds a investi, GPTD s'abstiendra d'exercer les droits de vote afférents aux titres du fonds sous-jacent. GPTD peut faire suivre le droit de vote aux porteurs de parts du Fonds. Par contre, GPTD pourra décider de ne pas faire suivre le droit de vote aux porteurs de parts, compte tenu de la complexité et des coûts de cette démarche.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié à la concentration
- risque lié au crédit
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel équilibré TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

- risque lié aux devises
- risque lié à un fonds de fonds
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs (au 23 juin 2010, un porteur de parts détenait 22,74 % des parts du Fonds)
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié au repérage

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- préfèrent l'aspect pratique de n'avoir à investir que dans un seul fonds composé d'obligations et d'actions canadiennes et étrangères
- sont disposés à accepter un niveau de risque allant de faible à modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds peut effectuer une distribution de revenu net trimestriellement ou à d'autres moments et effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	8,51	26,82	47,01	107,01
Série e ¹ (\$)	–	–	–	–

¹ Aucune part n'a été émise en date du présent prospectus simplifié.

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel équilibré TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds indiciel canadien TD

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions canadiennes
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série e Série Institutionnelle Série O
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 30 septembre 1985 Série e – Le 26 novembre 1999 Série Institutionnelle – Le 11 janvier 2001 Série O – Le 6 avril 2010 Le Fonds a été créé le 21 juin 1985.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 0,80 % (TPS et TVH en sus) Série e – Jusqu'à 0,50 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 0,50 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à offrir une croissance du capital à long terme principalement en achetant des titres de participation canadiens afin de suivre le rendement de l'indice composé de rendement global S&P/TSX (S&P/TSX Composite Total Return Index) (« indice composé S&P/TSX »).

L'indice composé S&P/TSX se compose d'émetteurs canadiens inscrits à la cote de la Bourse de Toronto (TSX).

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds principalement en reproduisant l'indice composé S&P/TSX. Chaque titre de l'indice composé S&P/TSX est détenu par le Fonds en correspondance étroite avec son poids dans l'indice, de sorte que le rendement du Fonds suit de près le rendement de l'indice composé S&P/TSX. Le Fonds s'efforce d'investir pleinement son actif et de conserver très peu de liquidités, en détenant temporairement des fonds négociés en bourse et en négociant des instruments dérivés visés, comme des contrats d'options et des contrats à terme ou à livrer, dont la

valeur est fondée en totalité ou en partie sur l'indice composé S&P/TSX. Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut investir dans des titres étrangers dans une mesure qui variera de temps à autre, mais qui ne devrait généralement pas excéder 30 % de son actif net au moment où ces titres étrangers sont achetés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension de Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié à la concentration
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel canadien TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié au repérage

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- veulent suivre les rendements d'un important indice d'actions canadiennes
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	8,61	27,14	47,58	108,30
Série e (\$)	3,18	10,02	17,56	39,97
Série Institutionnelle (\$)	3,69	11,63	20,39	46,41

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.

Renseignements supplémentaires

Le Fonds n'est ni commandité, ni endossé, ni vendu, ni promu par Standard & Poor's (« S&P ») ni par la TSX. S&P et la TSX ne font pas de déclaration, ne posent pas de condition et ne donnent pas de garantie, expresse ou implicite, aux porteurs de parts du Fonds ou à tout membre du public concernant l'opportunité d'investir dans des titres de manière générale ou dans le Fonds en particulier, ni quant à la capacité de l'indice composé S&P/TSX de suivre le rendement général des marchés boursiers. S&P et la TSX n'ont de lien avec La Banque TD qu'en vertu de l'attribution sous licence de certaines de leurs marques de commerce et de certains de leurs noms commerciaux et de l'indice composé S&P/TSX, qui est établi, composé et calculé par S&P sans égard à La Banque TD ni au Fonds. S&P et la TSX ne sont pas tenues de prendre en considération les besoins de La Banque TD ou des porteurs de parts du Fonds lorsqu'elles établissent, composent ou calculent l'indice composé S&P/TSX. S&P et la TSX ne sont pas responsables de l'établissement des prix ou du nombre de parts du Fonds ou du calendrier de l'émission ou de la vente des parts du Fonds, n'ont pas participé à cet établissement des prix ou du nombre ou au calcul de l'équation suivant laquelle les parts du Fonds seront converties en liquidités. S&P et la TSX n'ont aucune obligation ou responsabilité à l'égard de l'administration, de la mise en marché ou du placement du Fonds.

NI S&P NI LA TSX NE GARANTIT LE CARACTÈRE PRÉCIS ET/OU EXHAUSTIF DE L'INDICE COMPOSÉ S&P/TSX OU DE TOUTE DONNÉE Y ÉTANT INCLUSE, S&P ET LA TSX N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE QUELQUE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION DE CET INDICE. NI S&P NI LA TSX NE DONNE DE GARANTIE NI NE POSE DE CONDITION, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR LA BANQUE TD, LES PORTEURS DE PARTS DU FONDS, OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ PAR SUITE DE L'UTILISATION DE L'INDICE COMPOSÉ S&P/TSX OU DE TOUTE DONNÉE Y ÉTANT INCLUSE. S&P ET LA TSX NE DONNENT AUCUNE GARANTIE ET NE POSENT AUCUNE CONDITION, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET NIENT

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel canadien TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds indiciel canadien TD

EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE OU CONDITION QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À LA CONVENANCE POUR UN USAGE PARTICULIER, RELATIVEMENT À L'INDICE COMPOSÉ S&P/TSX OU À TOUTE DONNÉE Y ÉTANT INCLUSE. SANS LIMITER LA PORTÉE GÉNÉRALE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P ET LA TSX NE SERONT DANS AUCUNE CIRCONSTANCE TENUES RESPONSABLES DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, EXEMPLAIRES, CONSÉCUTIFS OU TOUS AUTRES DOMMAGES (Y COMPRIS LE MANQUE À GAGNER) DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE COMPOSÉ S&P/TSX OU DE TOUTE DONNÉE INCLUSE DANS CELUI-CI, MÊME SI ELLES AVAIENT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel canadien TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions américaines
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs (\$CA) (\$US) Série e (\$CA) (\$US)
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 30 avril 1998 Série e – Le 26 novembre 1999 Le Fonds a été créé le 30 mars 1998.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 0,80 % (TPS et TVH en sus) Série e – Jusqu'à 0,50 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à offrir une plus-value du capital à long terme semblable au rendement de l'indice de rendement global moyenne Dow Jones des industrielles^{MS} (Dow Jones Industrial AverageSM Total Return Index) (« indice MDJI »), en investissant principalement dans les titres de participation de sociétés incluses dans l'indice MDJI.

L'indice MDJI se compose de 30 sociétés de valeurs sûres américaines.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en reproduisant l'indice MDJI exprimé en dollars américains. Chaque titre de l'indice MDJI est détenu par le Fonds dans une proportion proche de sa pondération dans l'indice, de sorte que le rendement du Fonds suive de près le rendement de l'indice MDJI. Le Fonds s'efforce d'investir pleinement son actif et de conserver très peu de liquidités, en détenant temporairement des fonds négociés en bourse et en négociant des instruments dérivés visés, comme des contrats d'options et des contrats à terme ou à livrer, dont la valeur est fondée sur l'indice MDJI. Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique **Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension** de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié à la concentration
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié au repérage

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel moyenne Dow Jones des industrielles^{MS} TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds indiciel moyenne Dow Jones des industrielles^{MS} TD

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- veulent suivre les rendements des valeurs sûres américaines tels que mesurés par la moyenne Dow Jones des industrielles^{MS}
- contribuent à la composante croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	8,61	27,14	47,58	108,30
Série e (\$)	3,18	10,02	17,56	39,97

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.

Renseignements supplémentaires

Le produit appelé « moyenne Dow Jones des industrielles^{MS} » est un produit de Dow Jones Indexes qui est une marque de commerce donnée sous licence de CME Group Index Services LLC (« CME ») dont l'utilisation est autorisée sous licence. « Dow Jones[®] », « moyenne Dow Jones des

industrielles^{MS} », « DJIASM » et « Dow Jones Indexes » sont des marques de service de Dow Jones Trademark Holdings, LLC (« Dow Jones ») octroyées aux termes d'une licence à CME et d'une sous-licence pour certaines fins par GPTD. Le Fonds n'est ni commandité, ni endossé, ni vendu, ni promu par Dow Jones, CME ou les membres de leur groupe respectif. Dow Jones, CME et les membres de leur groupe respectif ne font aucune déclaration ni ne donnent de garantie, explicite ou implicite, aux porteurs de parts du Fonds ou à tout membre du public au sujet de l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le Fonds en particulier. La seule relation qui unit Dow Jones, CME ou les membres de leur groupe respectif à GPTD est la permission d'utiliser sous licence certaines marques de commerce, certains noms commerciaux et certaines marques de service de Dow Jones et de DJIASM qui est déterminée, composée et calculée par CME sans égard à GPTD ou au Fonds. Dow Jones et CME ne sont pas tenues de prendre en considération les besoins de GPTD ou des porteurs de parts du Fonds lorsqu'elles procèdent à établir, composer ou calculer la DJIASM. Dow Jones, CME ou les membres de leur groupe respectif ne sont pas responsables de l'établissement du calendrier, des prix ou des quantités que le Fonds émettra, et n'ont pas participé à cet établissement du calendrier, de prix ou de quantité ou à la détermination ou au calcul de l'équation suivant laquelle le Fonds sera converti en liquidités. Dow Jones, CME et les membres de leur groupe respectif n'ont aucune obligation ou responsabilité à l'égard de l'administration, de la mise en marché ou de la négociation du Fonds. Malgré ce qui précède, CME Group Inc. et les membres de son groupe peuvent, de façon indépendante, émettre et/ou commanditer des produits financiers qui n'ont pas de lien avec le Fonds émis par GPTD à l'heure actuelle, et ces produits peuvent être semblables aux produits du Fonds ou leur faire concurrence. De plus, CME Group Inc. et les membres de son groupe peuvent négocier des produits financiers qui sont liés au rendement de la DJIASM. Il se peut que ces négociations aient une incidence sur la valeur de la DJIASM et du Fonds.

DOW JONES, CME ET LES MEMBRES DE LEUR GROUPE RESPECTIF NE GARANTISSENT PAS LE CARACTÈRE EXACT ET/OU EXHAUSTIF DE LA DJIASM OU DE TOUTE DONNÉE Y ÉTANT INCLUSE ET DOW JONES, CME ET LES MEMBRES DE LEUR GROUPE RESPECTIF NE PEUVENT ÊTRE TENUS RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVE À CELLES-CI.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel moyenne Dow Jones des industrielles^{MS} TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

DOW JONES, CME ET LES MEMBRES DE LEUR GROUPE RESPECTIF NE DONNENT PAS DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE OBTENUS PAR GPTD, LES PORTEURS DE PARTS DU FONDS OU PAR TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ PAR SUITE DE L'UTILISATION DE LA DJIASM OU DE TOUTE DONNÉE Y ÉTANT INCLUSE. DOW JONES, CME ET LES MEMBRES DE LEUR GROUPE RESPECTIF NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET REJETTENT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À LA CONVENANCE POUR UN USAGE PARTICULIER, RELATIVEMENT À LA DJIASM OU À TOUTE DONNÉE Y ÉTANT INCLUSE. SANS LIMITER LA PORTÉE GÉNÉRALE DE CE QUI PRÉCÈDE, DOW JONES, CME OU LES MEMBRES DE LEUR GROUPE RESPECTIF NE SERONT DANS AUCUNE CIRCONSTANCE TENUS RESPONSABLES DE TOUS DOMMAGES OU DE TOUTES PERTES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, EXEMPLAIRES, CONSÉCUTIFS OU TOUS AUTRES DOMMAGES (Y COMPRIS LE MANQUE À GAGNER) MÊME S'ILS AVAIENT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE CEUX-CI. AUCUNE TIERCE PARTIE NE PROFITE DE QUELQUE ACCORD OU ENTENTE QUE CE SOIT ENTRE CME ET GPTD, À L'EXCEPTION DES CONCÉDANTS DE LICENCE DE CME.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel moyenne Dow Jones des industrielles^{MS} TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds indiciel américain TD

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions américaines
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs (\$CA) (\$US) Série e (\$CA) (\$US) Série Institutionnelle (\$CA) (\$US) Série O (\$CA) (\$US)
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 30 septembre 1986 Série e – Le 26 novembre 1999 Série Institutionnelle – Le 11 janvier 2001 Série O – Le 10 mars 2008 Le Fonds a été créé le 11 juillet 1986.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs* – Jusqu'à 0,50 % (TPS et TVH en sus) Série e – Jusqu'à 0,50 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 0,50 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts

* Le plafond du RFG des parts de la Série Investisseurs du Fonds a été établi à 0,55 % (incluant la TPS et la TVH à l'exclusion de tout autre impôt applicable et des commissions de courtage). GPTD est chargée d'indemniser le Fonds afin de s'assurer que le RFG ne dépasse pas le plafond établi.

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à offrir une croissance à long terme du capital principalement en achetant des actions américaines afin de suivre le rendement de l'indice de rendement global Standard & Poor's 500 (The Standard & Poor's 500 Total Return Index) (« indice S&P 500 »).

L'indice S&P 500 se compose de 500 émetteurs américains à grand nombre d'actionnaires.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds principalement en reproduisant l'indice S&P 500. Chaque titre dans l'indice S&P 500 est détenu par le Fonds dans une proportion qui suit de près sa pondération dans l'indice, de sorte que le rendement du Fonds suive de près le rendement de l'indice S&P 500. Le nombre de titres qui constituent l'indice S&P 500 dans lesquels le Fonds investit réellement de temps

en temps dépendra de la taille et de la valeur de l'actif du Fonds. Le Fonds sera par conséquent rééquilibré avec une fréquence et un degré de précision destinés à suivre l'indice S&P 500 d'aussi près que possible dans la mesure où cela est compatible avec l'objectif de minimiser les coûts de négociation. Le Fonds s'efforce d'investir pleinement son actif et de conserver très peu de liquidités, en détenant temporairement des fonds négociés en bourse et en négociant des instruments dérivés visés, comme les contrats d'options et les contrats à terme ou à livrer, dont la valeur est fondée en totalité ou en partie sur l'indice S&P 500. Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel américain TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié à la concentration
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux grands investisseurs (au 23 juin 2010, un porteur de parts détenait 34,38 % des parts du Fonds)
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié au repérage

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- veulent suivre les rendements d'un important indice des actions américaines
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du

Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	5,43	17,13	30,02	68,33
Série e (\$)	3,38	10,66	18,69	42,54
Série Institutionnelle (\$)	3,69	11,63	20,39	46,41

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.

Renseignements supplémentaires

Le Fonds n'est ni commandité, ni endossé, ni vendu, ni promu par Standard & Poor's, division de The McGraw-Hill Companies, Inc. (« S&P »). S&P ne fait aucune déclaration ni ne donne de garantie, expresse ou implicite, aux porteurs de parts du Fonds ou à tout membre du public concernant l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le Fonds en particulier, ou à la capacité de l'indice S&P 500 de suivre le rendement général des marchés. S&P n'a de lien avec La Banque TD qu'en vertu de l'attribution sous licence de certaines marques de commerce et de certains noms commerciaux de S&P et de l'indice S&P 500 qui est créé, composé et calculé par S&P sans égard à La Banque TD ou au Fonds. S&P n'est pas tenue de prendre en considération les besoins de La Banque TD ou des porteurs de parts du Fonds lorsqu'elle établit, compose ou calcule l'indice S&P 500. S&P n'est pas responsable de l'établissement du calendrier des émissions de parts, de leur prix d'émission ou des quantités de parts que le Fonds émettra, et n'a pas participé à l'établissement de ce calendrier ou à la détermination de ces prix ou de ces quantités ou au calcul de l'équation suivant laquelle les parts du Fonds seront converties en liquidités. S&P n'a aucune obligation ou responsabilité à l'égard de l'administration, de la mise en marché ou du placement du Fonds.

S&P NE GARANTIT PAS LE CARACTÈRE PRÉCIS ET/OU EXHAUSTIF DE L'INDICE S&P 500 OU DE TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE. S&P N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE QUELQUE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION DE CET INDICE. S&P NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE,

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel américain TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds indiciel américain TD

QUANT AUX RÉSULTATS QUI SERONT OBTENUS PAR LA BANQUE TD, LES PORTEURS DE PARTS DU FONDS, OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ PAR SUITE DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 OU DE TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE. S&P NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET REJETTE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU AU CARACTÈRE ADÉQUAT POUR UN USAGE PARTICULIER, RELATIVEMENT À L'INDICE S&P 500 OU À TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE. SANS LIMITER LA PORTÉE GÉNÉRALE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P NE SERA DANS AUCUNE CIRCONSTANCE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES OU DE TOUTES PERTES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, EXEMPLAIRES, CONSÉCUTIFS OU TOUS AUTRES DOMMAGES (Y COMPRIS LE MANQUE À GAGNER) MÊME SI ELLE AVAIT ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE CES DOMMAGES.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel américain TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions américaines
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série e Série Institutionnelle Série O
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 6 janvier 1998 Série e – Le 26 novembre 1999 Série Institutionnelle – Le 15 mai 2001 Série O – Le 6 avril 2010 (placées au moyen d'une dispense de prospectus avant le 21 juillet 2010) Le Fonds a été créé le 26 novembre 1997.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 0,80 % (TPS et TVH en sus) Série e – Jusqu'à 0,50 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 0,50 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à rechercher une croissance du capital à long terme semblable au rendement d'un ou de plusieurs indices boursiers de titres de participation américains généralement reconnus.

Le Fonds tente également d'éliminer presque toute son exposition aux devises.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs tente d'atteindre l'objectif de placement fondamental du Fonds en investissant principalement dans des parts du Fonds indiciel américain TD (le « fonds sous-jacent ») et en ayant recours à des contrats sur produits dérivés de façon continue de manière à couvrir dans une large mesure le risque de change du Fonds. Cette stratégie de couverture vise à protéger le Fonds contre les pertes découlant du repli de la valeur de devises par rapport au dollar canadien. Du fait de cette stratégie, le Fonds ne profitera pas des hausses de la valeur des devises par rapport au dollar canadien. Dans certaines conditions du marché, les espèces et les titres à court terme peuvent être détenus dans le portefeuille.

Le Fonds peut aussi avoir recours à des produits dérivés visés comme des contrats à terme, aux fins autres que de couverture, pour obtenir une exposition aux placements en attendant de verser les montants dus en rapport avec les contrats à terme de devises.

Le conseiller en valeurs du fonds sous-jacent cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du fonds sous-jacent principalement en reproduisant l'indice de rendement global Standard & Poor's 500 (The Standard & Poor's 500 Total Return Index) (« indice S&P 500 »). Le nombre de titres qui constituent l'indice S&P 500 dans lesquels le fonds sous-jacent investit réellement de temps en temps dépendra de la taille et de la valeur de l'actif du fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent sera par conséquent rééquilibré avec une fréquence et un degré de précision destinés à suivre l'indice S&P 500 d'aussi près que possible dans la mesure où cela est compatible avec l'objectif de minimiser les coûts de négociation. Le fonds sous-jacent s'efforce d'investir pleinement son actif et de conserver très peu de liquidités, en détenant temporairement des fonds négociés en bourse et en négociant des instruments dérivés visés, comme des contrats d'options ou des contrats à terme ou à livrer, dont la valeur est fondée en totalité ou en partie sur l'indice S&P 500. Le fonds sous-jacent peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds neutre en devises indiciel américain TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds neutre en devises indiciel américain TD

Pour plus de renseignements, voir le profil de fonds pour le fonds sous-jacent.

Un porteur de parts du Fonds n'a pas de droit de propriété dans les titres du fonds sous-jacent. Lorsque GPTD est le gérant du Fonds et du fonds sous-jacent dans lequel le Fonds a investi, GPTD s'abstiendra d'exercer les droits de vote afférents aux titres du fonds sous-jacent. GPTD peut faire suivre le droit de vote aux porteurs de parts du Fonds. Par contre, GPTD pourra décider de ne pas faire suivre le droit de vote aux porteurs de parts, compte tenu de la complexité et des coûts de cette démarche.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié à la concentration
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié à un fonds de fonds
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié au repérage

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- veulent suivre le rendement d'un important indice d'actions américaines
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié sans risque de change important
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Le Fonds est habituellement détenu dans un régime enregistré parce que la majeure partie de son bénéfice est considéré comme un revenu régulier qui est imposé au taux

marginal d'imposition le plus élevé. Les investisseurs qui envisagent d'investir à l'extérieur d'un régime enregistré devraient tenir compte de leur régime d'imposition avant d'acheter des parts du Fonds.

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés, s'il en est, annuellement en décembre. Le Fonds considère l'ensemble du revenu et des gains et pertes en capital provenant des instruments dérivés comme du revenu.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	8,61	27,14	47,58	108,30
Série e (\$)	4,92	15,51	27,19	61,88
Série Institutionnelle (\$)	3,69	11,63	20,39	46,41

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.

Renseignements supplémentaires

Le Fonds n'est ni commandité, ni endossé, ni vendu, ni promu par Standard & Poor's, division de The McGraw-Hill Companies, Inc. (« S&P »). S&P ne fait aucune déclaration ni ne donne de garantie, expresse ou implicite, aux porteurs de parts du Fonds ou à tout membre du public concernant l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le Fonds en particulier, ou à la capacité de l'indice S&P 500 de

Le présent document contient de l'information propre au Fonds neutre en devises indiciel américain TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

suivre le rendement général des marchés. S&P n'a de lien avec La Banque TD qu'en vertu de l'attribution sous licence de certaines marques de commerce et de certains noms commerciaux de S&P ou de l'indice S&P 500 qui est créé, composé et calculé par S&P sans égard à La Banque TD ou au Fonds. S&P n'est pas tenue de prendre en considération les besoins de La Banque TD ou des porteurs de parts du Fonds lorsqu'elle procède à établir, composer ou calculer l'indice S&P 500. S&P n'est pas responsable de l'établissement du calendrier des émissions de parts, de leur prix d'émission ou des quantités de parts que le Fonds émettra, et n'a pas participé à l'établissement de ce calendrier ou à la détermination de ces prix ou de ces quantités ou au calcul de l'équation suivant laquelle les parts du Fonds seront converties en liquidités. S&P n'a aucune obligation ou responsabilité à l'égard de l'administration, de la mise en marché ou du placement du Fonds.

S&P NE GARANTIT PAS LE CARACTÈRE PRÉCIS ET/OU EXHAUSTIF DE L'INDICE S&P 500 OU DE TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE. S&P N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE QUELQUE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION DE CET INDICE. S&P NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS QUI SERONT OBTENUS PAR LA BANQUE TD, LES PORTEURS DE PARTS DU FONDS, OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ PAR SUITE DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 OU DE TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE. S&P NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET REJETTE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU AU CARACTÈRE ADÉQUAT POUR UN USAGE PARTICULIER, RELATIVEMENT À L'INDICE S&P 500 OU À TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE. SANS LIMITER LA PORTÉE GÉNÉRALE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P NE SERA DANS AUCUNE CIRCONSTANCE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES OU DE TOUTES PERTES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, EXEMPLAIRES, CONSÉCUTIFS OU TOUS AUTRES DOMMAGES (Y COMPRIS LE MANQUE À GAGNER) MÊME SI ELLE AVAIT ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE CES DOMMAGES.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds neutre en devises indiciel américain TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions américaines
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série e
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 26 novembre 1999 Série e – Le 26 novembre 1999 Le Fonds a été créé le 5 octobre 1999.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 1,25 % (TPS et TVH en sus) Série e – Jusqu'à 0,50 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds consiste à offrir une plus-value du capital à long terme semblable au rendement de l'indice Nasdaq-100®. L'indice Nasdaq-100® se compose des sociétés les plus importantes et dont les titres sont les plus négociés sur le marché boursier Nasdaq.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à atteindre l'objectif de placement fondamental du Fonds surtout en reproduisant l'indice Nasdaq-100® exprimé en dollars américains. L'indice Nasdaq-100® se compose des sociétés les plus importantes et dont les titres sont les plus négociés sur le marché boursier Nasdaq, et il fait une très large place aux titres technologiques. Chaque titre dans l'indice Nasdaq-100® est détenu par le Fonds dans une proportion proche de sa pondération dans l'indice, de sorte que le rendement du Fonds suit de près le rendement de l'indice Nasdaq-100® (\$US). Le Fonds utilise les contrats à terme de devises pour couvrir l'exposition aux devises. Le Fonds s'efforce d'investir pleinement son actif et de conserver très peu de liquidités, en détenant temporairement des fonds négociés en bourse et en négociant des instruments dérivés visés, comme des contrats d'options et des contrats à terme ou à livrer, dont la valeur est fondée sur l'indice Nasdaq-100®. Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension de Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Au cours de la dernière période de douze mois terminée le 7 juillet 2010, Apple Computer Inc. (« Apple Inc. ») représentait plus de 10 % de l'indice Nasdaq-100®. Le pourcentage maximal de l'indice Nasdaq-100® que représentait Apple Inc. pendant cette période de douze mois était de 20,18 %. Au 7 juillet 2010, Apple Inc. représentait 19,96 % de l'indice Nasdaq-100®.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié à la concentration
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la spécialisation
- risque lié au repérage

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel Nasdaq® TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Au cours de la période de douze mois terminée le 7 juillet 2010, plus de 10 % de l'actif net du Fonds a été investi dans des actions ordinaires de Apple Inc. Le pourcentage maximal de l'actif net du Fonds investi dans les titres de cet émetteur pendant cette période de douze mois était de 19,76 %. Le Fonds peut s'être exposé à un risque accru lié à la concentration en conséquence de ce placement.

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique *Risques propres à chaque Fonds* de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- veulent suivre les rendements d'un indice axé sur le secteur de la technologie
- recherchent une exposition aux marchés des titres de participation américains
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque élevé

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés, s'il en est, annuellement en décembre. Le Fonds considère l'ensemble du revenu et des gains et pertes en capital provenant des instruments dérivés comme du revenu.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	9,84	31,02	54,37	123,77
Série e (\$)	4,92	15,51	27,19	61,88

Se reporter à la rubrique *Frais* de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.

Renseignements supplémentaires

Le Fonds n'est ni commandité, ni endossé, ni vendu, ni promu par The NASDAQ OMX Group, Inc. ou les membres de son groupe (NASDAQ OMX, ainsi que les membres de son groupe, sont désignés par les « sociétés »). Les sociétés n'ont pas examiné la légalité ni le caractère convenable du Fonds ni n'ont évalué l'exactitude ou le caractère adéquat des descriptions du Fonds ni des renseignements qui s'y rattachent. Les sociétés ne font aucune déclaration ni ne donnent de garantie, expresse ou implicite, aux porteurs de parts du Fonds ou à tout membre du public concernant l'opportunité d'investir dans des titres de manière générale ou dans le Fonds en particulier, ni quant à la capacité de l'indice Nasdaq-100® de suivre le rendement général des marchés boursiers. Les sociétés n'ont de lien avec GPTD qu'en vertu de l'attribution sous licence des marques de commerce déposées Nasdaq®, OMX®, Nasdaq-100® et indice Nasdaq-100®, et de certains noms commerciaux des sociétés et de l'utilisation de l'indice Nasdaq-100®, qui est établi, composé et calculé par NASDAQ OMX sans égard à GPTD ou au Fonds. NASDAQ OMX n'est pas tenue de prendre en considération les besoins de GPTD ou des porteurs de parts du Fonds lorsqu'elle procède à établir, composer ou calculer l'indice Nasdaq-100®. Les sociétés ne sont pas responsables de l'établissement du calendrier des émissions de parts, de leur prix d'émission ou des quantités de parts que le Fonds émettra, et n'ont pas participé à l'établissement de ce calendrier ou à la détermination de ces prix ou de ces quantités ou au calcul de l'équation suivant laquelle les parts du Fonds seront converties en liquidités. Les sociétés n'ont aucune obligation ou responsabilité à l'égard de l'administration, de la mise en marché ou du placement du Fonds.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel Nasdaq® TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds indiciel Nasdaq® TD

LES SOCIÉTÉS NE GARANTISSENT PAS L'EXACTITUDE NI L'ININTERRUPTION DU CALCUL DE L'INDICE NASDAQ-100® NI DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS QUI SERONT OBTENUS PAR GPTD, LES PORTEURS DE PARTS DU FONDS, OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ PAR SUITE DE L'UTILISATION DE L'INDICE NASDAQ-100® OU DE TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE. LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET NIENT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU AU CARACTÈRE ADÉQUAT POUR UN USAGE PARTICULIER, RELATIVEMENT À L'INDICE NASDAQ-100® OU À TOUTE DONNÉE QUI Y EST INCLUSE. SANS LIMITER LA PORTÉE GÉNÉRALE DE CE QUI PRÉCÈDE, LES SOCIÉTÉS NE SERONT DANS AUCUNE CIRCONSTANCE TENUES RESPONSABLES DU MANQUE À GAGNER OU DE TOUS DOMMAGES ACCESSOIRES, DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, EXEMPLAIRES, CONSÉCUTIFS OU DE TOUS AUTRES DOMMAGES MÊME SI ELLES AVAIENT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel Nasdaq® TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions internationales
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série e Série Institutionnelle Série O
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 13 mai 1997 Série e – Le 10 octobre 2000 Série Institutionnelle – Le 24 mars 2003 Série O – Le 10 mars 2008 Le Fonds a été créé le 12 mai 1997.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 1,25 % (TPS et TVH en sus) Série e – Jusqu'à 0,50 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 0,50 % (TPS et TVH en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à suivre l'indice Morgan Stanley Capital International pour l'Europe, l'Australasie et l'Extrême-Orient (Morgan Stanley Capital International Europe, Australasia and Far East Index) (« indice MSCI EAEO »).

L'indice MSCI EAEO représente un indice largement diversifié composé de titres de participation de sociétés domiciliées dans des marchés développés à l'extérieur des États-Unis et du Canada.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds en recourant à une technique d'échantillonnage par stratification des indices reposant sur l'indice MSCI EAEO. Cette méthode comporte la sélection d'un sous-ensemble de titres à même l'indice MSCI EAEO, de sorte que les attributs globaux du portefeuille correspondent étroitement à l'indice MSCI EAEO. Le Fonds s'efforce d'investir pleinement son actif et de conserver très peu de liquidités, en détenant

temporairement des fonds négociés en bourse, des fonds nationaux à capital fixe et des titres de participation, et en négociant des instruments dérivés visés, comme des contrats d'options et des contrats à terme ou à livrer, dont la valeur est fondée en totalité ou en partie sur l'indice MSCI EAEO. Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Seuls les titres qui font partie de l'indice MSCI EAEO, ou qui y seront ajoutés, seront achetés; toutefois, le nombre de titres achetés, ainsi que la proportion de chacun, seront choisis de manière à reproduire le rendement le mieux possible tout en réduisant au minimum les frais par rapport à la taille du Fonds.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique **Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension de Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds** dans la première partie du présent document.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel international TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds indiciel international TD

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié à la concentration
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs (au 23 juin 2010, un porteur de parts détenait 31,54 % des parts du Fonds)
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié au repérage

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- veulent suivre les rendements d'un indice international
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds peut effectuer une distribution de revenu net trimestriellement ou à d'autres moments et effectuer une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts

du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	13,43	42,33	74,20	168,89
Série e (\$)	4,92	15,51	27,19	61,88
Série Institutionnelle (\$)	5,13	16,16	28,32	64,46

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.

Renseignements supplémentaires

Le Fonds n'est pas parrainé, endossé, vendu ou promu par MSCI, par une société membre de son groupe, ou par un de ses fournisseurs de données ou par toute autre partie qui s'occupe de la collecte, du calcul ou de la création des indices MSCI (collectivement les « entités MSCI ») ou qui y participe. Les entités MSCI n'ont pas émis d'avis à l'égard de la légalité ou de la convenance du Fonds à toute personne ou entité. Aucune des entités MSCI ne formule quelque garantie ou n'encourt quelque responsabilité quant au Fonds. Sans limiter la portée générale de ce qui précède, aucune des entités MSCI ne formule quelque représentation ou garantie, expresse ou implicite, aux porteurs de parts du Fonds ou à quelques membres du public quant à l'opportunité d'investir dans les fonds en général ou dans le Fonds en particulier ou à l'égard de la capacité des indices MSCI quelconques de réaliser un rendement correspondant au marché des valeurs mobilières. MSCI concède des licences à l'égard de certaines marques de commerce, marques de service ou désignations commerciales ainsi qu'à l'égard des indices MSCI que MSCI établit, compose et calcule sans égard au Fonds, à l'émetteur du Fonds, aux porteurs de parts du Fonds ou à toute autre personne ou entité. Aucune des entités MSCI n'a quelque obligation de se préoccuper des besoins de l'émetteur ou des porteurs de parts du Fonds ou de toute autre personne ou entité à l'occasion de la création, de la composition ou du calcul des indices MSCI. Aucune des entités MSCI n'est responsable de l'établissement du moment, du prix ou du nombre de parts du Fonds devant être émises ou de l'établissement ou du calcul de l'équation

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel international TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

suivant laquelle les parts du Fonds sont rachetables contre espèces, ni n'y a participé. Enfin, aucune des entités MSCI n'encourt quelque obligation ou responsabilité à l'égard des émetteurs du Fonds, des porteurs de parts du Fonds ou de toute autre personne ou entité en ce qui a trait à l'administration, à la mise en marché ou au placement du Fonds.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES DONNÉES QU'ELLE INCLUT OU UTILISE DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES ENTITÉS MSCI NE GARANTIT NI NE REPRÉSENTE L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU LE CARACTÈRE COMPLET DE QUELQUES INDICES MSCI OU DE QUELQUES DONNÉES QUI Y SONT COMPRIS. AUCUNE DES ENTITÉS MSCI NE FORMULE UNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS QUE L'ÉMETTEUR DU FONDS, LES PORTEURS DE PARTS DU FONDS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ OBTIENDRONT DE L'USAGE DE QUELQUE INDICE MSCI OU DE QUELQUE DONNÉE QU'ILS COMPRENNENT. AUCUNE DES ENTITÉS MSCI N'ENCOURT DE RESPONSABILITÉ QUANT AUX ERREURS OU AUX OMISSIONS DANS LES INDICES MSCI OU DANS LES DONNÉES QUI Y SONT COMPRIS OU QUANT À UNE INTERRUPTION DESDITS INDICES. ENFIN, AUCUNE DES ENTITÉS MSCI NE FORMULE QUELQUE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET LES ENTITÉS MSCI DÉSAVOUENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE (NOTAMMENT, SANS LIMITATION, LES GARANTIES IMPLICITES QUANT À LA COMMERCIALISABILITÉ ET À LA CONVENANCE À QUELQUES FINS PARTICULIÈRES) DE QUELQUE INDICE MSCI ET DE QUELQUE DONNÉE QUI Y EST COMPRISE. SANS RESTREINDRE LA PORTÉE GÉNÉRALE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE ENTITÉ MSCI N'ENCOURRA UNE RESPONSABILITÉ QUANT AUX DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, MORAUX, CONSÉQUENTS OU AUTRES (NOTAMMENT, LA PERTE DE PROFITS) MÊME SI ELLE EST AVISÉE DE

LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

Aucun acheteur, vendeur ou porteur de parts du Fonds ou quelque autre personne ou entité ne devrait utiliser la dénomination commerciale, la marque de commerce ou la marque de service MSCI ou s'y référer pour parrainer, endosser, commercialiser ou promouvoir le Fonds, sans préalablement communiquer avec MSCI afin d'établir s'il doit obtenir la permission de MSCI. Aucune personne ou entité ne pourra, en aucune circonstance, réclamer une affiliation avec MSCI sans en avoir obtenu la permission préalable et écrite de MSCI.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel international TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds neutre en devises indiciel international TD

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions internationales
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série e Série Institutionnelle
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 6 janvier 1998 Série e – Le 26 novembre 1999 Série Institutionnelle – Le 15 mai 2001 Le Fonds a été créé le 26 novembre 1997.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 1,25 % (TPS et TVH en sus) Série e – Jusqu'à 0,50 % (TPS et TVH en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 0,50 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à rechercher une croissance du capital à long terme semblable au rendement d'un ou de plusieurs indices boursiers de titres de participation internationaux généralement reconnus. Le Fonds tente également d'éliminer presque toute son exposition aux devises.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à atteindre l'objectif de placement fondamental du Fonds en investissant principalement dans des parts du Fonds indiciel international TD (le « fonds sous-jacent ») et en ayant recours à des contrats sur produits dérivés de façon continue de manière à couvrir dans une large mesure le risque de change du Fonds. Cette stratégie de couverture vise à protéger le Fonds contre les pertes découlant du repli de la valeur de devises par rapport au dollar canadien. Du fait de cette stratégie, le Fonds ne profitera pas des hausses de la valeur des devises par rapport au dollar canadien. Dans certaines conditions du marché, les espèces et les titres à court terme peuvent être détenus dans le portefeuille.

Le Fonds peut aussi avoir recours à des produits dérivés visés comme des contrats à terme, aux fins autres que de couverture, pour obtenir une exposition aux placements en

attendant de verser les montants dus en rapport avec les contrats à terme de devises.

Le conseiller en valeurs du fonds sous-jacent cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du fonds sous-jacent en recourant à une technique d'échantillonnage par stratification des indices reposant sur l'indice Morgan Stanley Capital International pour l'Europe, l'Australasie et l'Extrême-Orient (Morgan Stanley Capital International Europe, Australasia and Far East Index) (« indice MSCI EAEO »). Cette méthode comporte la sélection d'un sous-ensemble de titres à même l'indice MSCI EAEO, de sorte que les attributs globaux du portefeuille correspondent étroitement à l'indice MSCI EAEO. Le fonds sous-jacent s'efforce d'investir pleinement son actif et de conserver très peu de liquidités, en détenant temporairement des fonds négociés en bourse, des fonds nationaux à capital fixe et des titres de participation, et en négociant des instruments dérivés visés, comme des contrats d'options ou des contrats à terme ou à livrer, dont la valeur est fondée en totalité ou en partie sur l'indice MSCI EAEO. Le fonds sous-jacent peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Seuls les titres qui font partie de l'indice MSCI EAEO, ou qui y seront ajoutés, seront achetés par le fonds sous-jacent; toutefois, le nombre de titres achetés, ainsi que la proportion de chacun, seront choisis de manière à reproduire le rendement le mieux possible tout en réduisant au minimum les frais par rapport à la taille du fonds sous-jacent.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds neutre en devises indiciel international TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Pour plus de renseignements, voir le profil de fonds pour le fonds sous-jacent.

Un porteur de parts du Fonds n'a pas de droit de propriété dans les titres du fonds sous-jacent. Lorsque GPTD est le gérant du Fonds et du fonds sous-jacent dans lequel le Fonds a investi, GPTD s'abstiendra d'exercer les droits de vote afférents aux titres du fonds sous-jacent. GPTD peut faire suivre le droit de vote aux porteurs de parts du Fonds. Par contre, GPTD pourra décider de ne pas faire suivre le droit de vote aux porteurs de parts, compte tenu de la complexité et des coûts de cette démarche.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié à la concentration
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié à un fonds de fonds
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié au repérage

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique *Risques propres à chaque Fonds* de la première partie du présent document.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- veulent suivre les rendements d'un indice international
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié sans risque de change important
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Le Fonds est habituellement détenu dans un régime enregistré parce que la majeure partie de son bénéfice est considéré comme un revenu régulier qui est imposé au taux

marginal d'imposition le plus élevé. Les investisseurs qui envisagent d'investir à l'extérieur d'un régime enregistré devraient tenir compte de leur régime d'imposition avant d'acheter des parts du Fonds.

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés, s'il en est, annuellement en décembre. Le Fonds considère l'ensemble du revenu et des gains et pertes en capital provenant des instruments dérivés comme du revenu.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	9,84	31,02	54,37	123,77
Série e (\$)	5,13	16,16	28,32	64,46
Série Institutionnelle (\$)	5,13	16,16	28,32	64,46

Se reporter à la rubrique *Frais* de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.

Renseignements supplémentaires

Le Fonds n'est pas parrainé, endossé, vendu ou promu par MSCI, par une société membre de son groupe, ou par un de ses fournisseurs de données ou par toute autre partie qui s'occupe de la collecte, du calcul ou de la création des indices MSCI (collectivement, les « entités MSCI ») ou qui y participe. Les entités MSCI n'ont pas émis d'avis à l'égard de la légalité ou de la convenance du Fonds à toute personne

Le présent document contient de l'information propre au Fonds neutre en devises indiciel international TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds neutre en devises indiciel international TD

ou entité. Aucune des entités MSCI ne formule quelque garantie ou n'encourt quelque responsabilité quant au Fonds. Sans limiter la généralité de ce qui précède, aucune des entités MSCI ne formule quelque représentation ou garantie, expresse ou implicite, aux porteurs de parts du Fonds ou à quelques membres du public quant à l'opportunité d'investir dans les fonds en général ou dans le Fonds en particulier ou à l'égard de la capacité des indices MSCI quelconques de réaliser un rendement correspondant au marché des valeurs mobilières. MSCI concède des licences à l'égard de certaines marques de commerce, marques de service ou désignations commerciales ainsi qu'à l'égard des indices MSCI que MSCI établit, compose et calcule sans égard au Fonds, à l'émetteur du Fonds, aux porteurs de parts du Fonds ou à toute autre personne ou entité. Aucune des entités MSCI n'a quelque obligation de se préoccuper des besoins de l'émetteur ou des porteurs de parts du Fonds ou de toute autre personne ou entité à l'occasion de la création, de la composition ou du calcul des indices MSCI. Aucune des entités MSCI n'est responsable de l'établissement du moment, du prix ou du nombre de parts du Fonds devant être émises ou de l'établissement ou du calcul de l'équation suivant laquelle les parts du Fonds sont rachetables contre espèces, ni n'y a participé. Enfin, aucune des entités MSCI n'encourt quelque obligation ou responsabilité à l'égard des émetteurs du Fonds, des porteurs de parts du Fonds ou de toute autre personne ou entité en ce qui a trait à l'administration, à la mise en marché ou au placement du Fonds.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES DONNÉES QU'ELLE INCLUT OU UTILISE DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES ENTITÉS MSCI NE GARANTIT NI NE REPRÉSENTE L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU LE CARACTÈRE COMPLET DE QUELQUES INDICES MSCI OU DE QUELQUES DONNÉES QUI Y SONT COMPRISES. AUCUNE DES ENTITÉS MSCI NE FORMULE UNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS QUE L'ÉMETTEUR DU FONDS, LES PORTEURS DE PARTS DU FONDS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ OBTIENDRONT DE L'USAGE DE QUELQUE INDICE MSCI OU DE QUELQUE DONNÉE QU'ILS COMPRENNENT. AUCUNE DES ENTITÉS MSCI N'ENCOURT DE RESPONSABILITÉ QUANT AUX

ERREURS OU AUX OMISSIONS DANS LES INDICES MSCI OU DANS LES DONNÉES QUI Y SONT COMPRISES OU QUANT À UNE INTERRUPTION DESDITS INDICES. ENFIN, AUCUNE DES ENTITÉS MSCI NE FORMULE QUELQUE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET LES ENTITÉS MSCI DÉSAVOUENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE (NOTAMMENT, SANS LIMITATION, LES GARANTIES IMPLICITES QUANT À LA COMMERCIALISABILITÉ ET À LA CONVENANCE À QUELQUES FINS PARTICULIÈRES) DE QUELQUE INDICE MSCI ET DE QUELQUE DONNÉE QUI Y EST COMPRISE. SANS RESTREINDRE LA GÉNÉRALITÉ DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE ENTITÉ MSCI N'ENCOURRA UNE RESPONSABILITÉ QUANT AUX DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, MORAUX, CONSÉQUENTS OU AUTRES (NOTAMMENT, LA PERTE DE PROFITS) MÊME SI ELLE EST AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

Aucun acheteur, vendeur ou porteur de parts du Fonds ou quelque autre personne ou entité ne devrait utiliser la dénomination commerciale, la marque de commerce ou la marque de service MSCI ou s'y référer pour parrainer, endosser, commercialiser ou promouvoir le Fonds, sans préalablement communiquer avec MSCI afin d'établir s'il doit obtenir la permission de MSCI. Aucune personne ou entité ne pourra en aucune circonstance réclamer une affiliation avec MSCI sans en avoir obtenu la permission préalable et écrite de MSCI.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds neutre en devises indiciel international TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions européennes
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série e
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 30 avril 1998 Série e – Le 26 novembre 1999 Le Fonds a été créé le 30 mars 1998.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 1,25 % (TPS et TVH en sus) Série e – Jusqu'à 0,50 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à suivre le rendement de l'indice Morgan Stanley Capital International des dividendes bruts pour l'Europe (Morgan Stanley Capital International Europe Gross Dividend Index) (« indice MSCI Europe »).

L'indice MSCI Europe représente un indice diversifié d'environ 600 sociétés à grand nombre d'actionnaires situées dans les pays développés d'Europe.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds principalement en reproduisant l'indice MSCI Europe. Chaque titre de l'indice MSCI Europe est détenu par le Fonds dans une mesure étroitement reliée à sa pondération dans l'indice, de sorte que le rendement du Fonds suive de près le rendement de l'indice MSCI Europe. Le Fonds s'efforce d'investir pleinement son actif et de conserver très peu de liquidités, en détenant temporairement des fonds négociés en bourse et en négociant des instruments dérivés visés, comme les contrats d'options et les contrats à terme ou à livrer, dont la valeur est fondée en totalité ou en partie sur l'indice MSCI Europe. Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension* de *Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds* dans la première partie du présent document.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié à la concentration
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la spécialisation
- risque lié au repérage

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique *Risques propres à chaque Fonds* de la première partie du présent document.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel européen TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds indiciel européen TD

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- veulent suivre les rendements d'un important indice d'actions européennes
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	9,94	31,34	54,94	125,06
Série e (\$)	4,92	15,51	27,19	61,88

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.

Renseignements supplémentaires

Le Fonds n'est pas parrainé, endossé, vendu ou promu par MSCI, par une société membre de son groupe, ou par un de ses fournisseurs de données ou par toute autre partie qui s'occupe de la collecte, du calcul ou de la création des indices MSCI (collectivement les « entités MSCI ») ou qui y participe. Les entités MSCI n'ont pas émis d'avis à l'égard

de la légalité ou de la convenance du Fonds à toute personne ou entité. Aucune des entités MSCI ne formule quelque garantie ou n'encourt quelque responsabilité quant au Fonds. Sans limiter la généralité de ce qui précède, aucune des entités MSCI ne formule quelque représentation ou garantie, expresse ou implicite, aux porteurs de parts du Fonds ou à quelques membres du public quant à l'opportunité d'investir dans les fonds en général ou dans le Fonds en particulier ou à l'égard de la capacité des indices MSCI quelconques de réaliser un rendement correspondant au marché des valeurs mobilières. MSCI concède des licences à l'égard de certaines marques de commerce, marques de service ou désignations commerciales ainsi qu'à l'égard des indices MSCI que MSCI établit, compose et calcule sans égard au Fonds, à l'émetteur du Fonds, aux porteurs de parts du Fonds ou à toute autre personne ou entité. Aucune des entités MSCI n'a quelque obligation de se préoccuper des besoins de l'émetteur ou des porteurs de parts du Fonds ou de toute autre personne ou entité à l'occasion de la création, de la composition ou du calcul des indices MSCI. Aucune des entités MSCI n'est responsable de l'établissement du moment, du prix ou du nombre de parts du Fonds devant être émises ou de l'établissement ou du calcul de l'équation suivant laquelle les parts du Fonds sont rachetables contre espèces, ni n'y a participé. Enfin, aucune des entités MSCI n'encourt quelque obligation ou responsabilité à l'égard des émetteurs du Fonds, des porteurs de parts du Fonds ou de toute autre personne ou entité en ce qui a trait à l'administration, à la mise en marché ou au placement du Fonds.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES DONNÉES QU'ELLE INCLUT OU UTILISE DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES ENTITÉS MSCI NE GARANTIT NI NE REPRÉSENTE L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU LE CARACTÈRE COMPLET DE QUELQUES INDICES MSCI OU DE QUELQUES DONNÉES QUI Y SONT COMPRIS. AUCUNE DES ENTITÉS MSCI NE FORMULE UNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS QUE L'ÉMETTEUR DU FONDS, LES PORTEURS DE PARTS DU FONDS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ OBTIENDRONT DE L'USAGE DE QUELQUE INDICE MSCI OU DE QUELQUE DONNÉE QU'ILS COMPRENENT. AUCUNE DES ENTITÉS MSCI N'ENCOURT DE RESPONSABILITÉ QUANT AUX ERREURS OU AUX OMISSIONS DANS LES INDICES MSCI OU DANS LES DONNÉES QUI Y SONT

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel européen TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

COMPRISES OU QUANT À UNE INTERRUPTION DESDITS INDICES. ENFIN, AUCUNE DES ENTITÉS MSCI NE FORMULE QUELQUE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET LES ENTITÉS MSCI DÉSAVOUENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE (NOTAMMENT, SANS LIMITATION, LES GARANTIES IMPLICITES QUANT À LA COMMERCIALISABILITÉ ET À LA CONVENANCE À QUELQUES FINS PARTICULIÈRES) DE QUELQUE INDICE MSCI ET DE QUELQUE DONNÉE QUI Y EST COMPRISE. SANS RESTREINDRE LA GÉNÉRALITÉ DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE ENTITÉ MSCI N'ENCOURRA UNE RESPONSABILITÉ QUANT AUX DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, MORAUX, CONSÉQUENTS OU AUTRES (NOTAMMENT, LA PERTE DE PROFITS) MÊME SI ELLE EST AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

Aucun acheteur, vendeur ou porteur de parts du Fonds ou quelque autre personne ou entité ne devrait utiliser la dénomination commerciale, la marque de commerce ou la marque de service MSCI ou s'y référer pour parrainer, endosser, commercialiser ou promouvoir le Fonds, sans préalablement communiquer avec MSCI afin d'établir s'il doit obtenir la permission de MSCI. Aucune personne ou entité ne pourra en aucune circonstance réclamer une affiliation avec MSCI sans en avoir obtenu la permission préalable et écrite de MSCI.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel européen TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds indiciel japonais TD

Détail du Fonds

Type de fonds	Actions japonaises
Titres offerts	Parts d'une fiducie de fonds commun de placement : Série Investisseurs Série e
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 30 avril 1998 Série e – Le 26 novembre 1999 Le Fonds a été créé le 30 mars 1998.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 1,25 % (TPS et TVH en sus) Série e – Jusqu'à 0,50 % (TPS et TVH en sus)

Quels types de placement le Fonds fait-il?

Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à suivre le rendement de l'indice Morgan Stanley Capital International des dividendes bruts pondérés plafonnés pour le Japon (Morgan Stanley Capital International Japan Cap Weighted Gross Dividend Index) (« indice MSCI Japon »).

L'indice MSCI Japon se compose d'un grand nombre de sociétés japonaises à actionnariat étendu.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du Fonds principalement en reproduisant l'indice MSCI Japon. Chaque titre de l'indice MSCI Japon est détenu par le Fonds d'une manière étroitement reliée à sa pondération dans l'indice, de sorte que le rendement du Fonds suive de près le rendement de l'indice MSCI Japon. Le Fonds s'efforce d'investir pleinement son actif et de conserver très peu de liquidités, en détenant temporairement des fonds négociés en bourse et en négociant des instruments dérivés visés, comme les contrats d'options et les contrats à terme ou à livrer, dont la valeur est fondée en totalité ou en partie sur l'indice MSCI Japon. Le Fonds peut détenir des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension ou de prise en pension qui s'inscrivent dans ses objectifs de placement et dans la mesure permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique **Opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension** de **Votre guide pour la compréhension des profils de Fonds** dans la première partie du présent document.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié à la concentration
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié à la spécialisation
- risque lié au repérage

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel japonais TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir pour les investisseurs disposés à investir à long terme qui :

- veulent suivre les rendements d'un important indice d'actions japonaises
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque allant de modéré à élevé

Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs (\$)	10,05	31,67	55,50	126,34
Série e (\$)	4,92	15,51	27,19	61,88

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.

Renseignements supplémentaires

Le Fonds n'est pas parrainé, endossé, vendu ou promu par MSCI, par une société membre de son groupe, ou par un de ses fournisseurs de données ou par toute autre partie qui s'occupe ou qui est impliquée dans la collecte, le calcul ou la création des indices MSCI (collectivement les « entités MSCI ») ou qui y participe. Les entités MSCI n'ont pas

émis d'avis à l'égard de la légalité ou de la convenance du Fonds à toute personne ou entité. Aucune des entités MSCI ne formule quelque garantie ou n'encourt quelque responsabilité quant au Fonds. Sans limiter la généralité de ce qui précède, aucune des entités MSCI ne formule quelque représentation ou garantie, expresse ou implicite, aux porteurs de parts du Fonds ou à quelques membres du public quant à l'opportunité d'investir dans les fonds en général ou dans le Fonds en particulier, ou à l'égard de la capacité des indices MSCI quelconques de réaliser un rendement correspondant au marché des valeurs mobilières. MSCI concède des licences à l'égard de certaines marques de commerce, marques de service ou désignations commerciales, ainsi qu'à l'égard des indices MSCI que MSCI établit, compose et calcule sans égard au Fonds, à l'émetteur du Fonds, aux porteurs de parts du Fonds ou à toute autre personne ou entité. Aucune des entités MSCI n'a quelque obligation de se préoccuper des besoins de l'émetteur ou des porteurs de parts du Fonds ou de toute autre personne ou entité à l'occasion de la création, de la composition ou du calcul des indices MSCI. Aucune des entités MSCI n'est responsable de l'établissement du moment, du prix ou du nombre de parts du Fonds devant être émises ou de l'établissement ou du calcul de l'équation suivant laquelle les Fonds sont rachetables contre espèces, ni n'y a participé. Enfin, aucune des entités MSCI n'encourt quelque obligation ou responsabilité à l'égard des émetteurs du Fonds, des porteurs de parts du Fonds ou de toute autre personne ou entité en ce qui a trait à l'administration, à la mise en marché ou au placement du Fonds.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES DONNÉES QU'ELLE INCLUT OU UTILISE DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES ENTITÉS MSCI NE GARANTIT NI NE REPRÉSENTE L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU LE CARACTÈRE COMPLET DE QUELQUES INDICES MSCI OU DE QUELQUES DONNÉES QUI Y SONT COMPRISES. AUCUNE DES ENTITÉS MSCI NE FORMULE UNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS QUE L'ÉMETTEUR DU FONDS, LES PORTEURS DE PARTS DU FONDS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ OBTIENDRONT DE L'USAGE DE QUELQUE INDICE MSCI OU DE QUELQUE DONNÉE QU'ILS COMPRENENT. AUCUNE DES ENTITÉS MSCI N'ENCOURT DE RESPONSABILITÉ QUANT AUX ERREURS OU AUX OMISSIONS DANS LES INDICES MSCI OU DANS LES DONNÉES QUI Y SONT

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel japonais TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

Fonds indiciel japonais TD

COMPRISES OU QUANT À UNE INTERRUPTION DESDITS INDICES. ENFIN, AUCUNE DES ENTITÉS MSCI NE FORMULE QUELQUE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET LES ENTITÉS MSCI DÉSAVOUENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE (NOTAMMENT, SANS LIMITATION, LES GARANTIES IMPLICITES QUANT À LA COMMERCIALISABILITÉ ET À LA CONVENANCE À QUELQUES FINS PARTICULIÈRES) DE QUELQUE INDICE MSCI ET DE QUELQUE DONNÉE QUI Y EST COMPRISE. SANS RESTREINDRE LA GÉNÉRALITÉ DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE ENTITÉ MSCI N'ENCOURRA UNE RESPONSABILITÉ QUANT AUX DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, MORAUX, CONSÉQUENTS OU AUTRES (NOTAMMENT, LA PERTE DE PROFITS) MÊME SI ELLE EST AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

Aucun acheteur, vendeur ou porteur de parts du Fonds ou quelque autre personne ou entité ne devrait utiliser la dénomination commerciale, la marque de commerce ou la marque de service MSCI ou s'y référer pour parrainer, endosser, commercialiser ou promouvoir le Fonds, sans préalablement communiquer avec MSCI afin d'établir s'il doit obtenir la permission de MSCI. Aucune personne ou entité ne pourra en aucune circonstance réclamer une affiliation avec MSCI sans en avoir obtenu la permission préalable et écrite de MSCI.



Fonds Mutuels

Le présent document contient de l'information propre au Fonds indiciel japonais TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 21 juillet 2010. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

GÉRANT

Gestion de Placements TD Inc.

ADRESSE D'ENVOI

Gestion de Placements TD Inc.
Toronto Dominion Bank Tower
Toronto-Dominion Centre
C.P. 100
Toronto (Ontario) M5K 1G8

TÉLÉPHONE

1-800-409-7125 (français)

1-800-386-3757 (anglais)

1-800-288-1177 (chinois)

INTERNET

Site : www.tdassetmanagement.com

Courriel : td.mutualfunds@td.com

EN PERSONNE

Visitez votre succursale de TD Canada Trust.

Les Fonds mutuels TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Fonds mutuels TD est une marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisée sous licence.

